

THEME 3 - L'UNION EUROPEENNE : DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Europe, Europes : un continent entre unité et diversité : **Europe, Europes : le jeu de la diversité et de l'unité.**

L'Union européenne : frontières et limites ; une union d'États à géométrie variable : **En quoi l'Union Européenne est-elle un espace commun à géométrie variable ?**

Disparités et inégalités socio-spatiales : l'action de l'Union européenne sur les territoires : **Les échelles de l'Union Européenne : des territoires entre cohésion et compétition.**

Ensemble de points importants à connaître sur l'Europe

A partir de ce dossier fourni, du site (<http://www.touteurope.eu/>), du manuel, vous allez réaliser un travail de synthèse.

Etude de cas : La Guyane

http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_381627/la-guyane-geographie-1ere?cid=piapp1_59820&portal=sites_10590

Carte interactive :

http://flash.scola.ac-paris.fr/hist-geo-flv/la_guyane.swf

http://www.histgeographie.com/les_territoires_ultramarins_de_l_union_europeenne_et_leur_developpement.w
[s](#)

Vous allez par groupes de trois élèves, réaliser trois fiches qui synthétisent les connaissances sur ce thème. Trois axes doivent être traités et donc trois fiches réalisées: une pour chaque élève du groupe. La fiche est réalisée sur une feuille (recto) , les mots clés sont isolés un plan détaillé est proposé dans la fiche. au verso, une carte mentale ou une carte heuristique résume la question.

- L'Union européenne: frontières et limites
- L'Union européenne: disparités et inégalités socio-spatiales
- Un territoire Ultramarin, la Guyane entre UE et aire géographique régionale

modèle

TITRE

MOTS CLES

SCHEMA D'ORGANISATION/ CROQUIS NECESSAIRES

SYNTHESE

Que sont les territoires ultramarins de l'UE?

Des espaces loin de la métropole :

- ✓ 30 territoires ultra marins, (outré mer) situés hors du continent européen.
- ✓ Presque tous des îles, tropicales ou subtropicales. (excepté en Antarctique, les Kerguelen ou les îles Féroé en Atlantique Nord)

Des statuts distincts :

- ✓ 9 Régions Ultra Périphériques : (RUP) font partie de l'UE : droit communautaire s'y applique. (pour la France = 4 Dom Rom : Guadeloupe, Martinique, Guyane , La Réunion et Mayotte à partir de 2014 + 2 collectivités d'Outre-Mer : St Barth et St Martin aux Antilles ; Pour le Portugal = Açores et Madère ;pour l'Espagne= les Canaries).
- ✓ Les 21 Pays et Territoires d' Outre-Mer (PTOM) sont juste associés à l'UE -(ex St P et Miquelon, Nouvelle Calédonie) : le droit communautaire ne s'y applique pas mais peuvent recevoir des aides de l'UE.

Quelles images avons-nous de ces territoires ?

Image double : Des territoires paradisiaques / des territoires en difficultés.

Pour comprendre leur situation et les enjeux de développement :

- Il faut connaître leur situation socio-économique actuelle.
- Définir les différents enjeux : économiques, sociaux, politiques et environnementaux
- Etudier les stratégies mises en place pour le développement : les aides possibles de l'UE pour favoriser leur développement, mais quel développement ?

Étude à différentes échelles :

- A l'échelle locale (échelle des territoires)
- Echelle régionale (les territoires dans leur région) on verra qu'ils sont en général plus riches que leurs voisins.
- Echelle européenne et mondiale : des périphéries dans tous les sens du terme (mal développement / éloignement des pôles de richesse en particulier du cœur de l'UE).

Notions à connaître et à maîtriser : PTOM, RUP, DOM, TOM, ZEE, POSEI, CARICOM, FED, DROM, insularité, fonds structurels européens, zone franche, écotourisme, discontinuités, handicaps structurels, syndrome néerlandais.

Les chiffres-clés :

Population RUP= 4,2M d'habitants ; population des territoires ultramarins = 6,6 millions ; + de 80% de la population des RUP = urbaine ; ZEE totale des RUP = 3 M de km² ; PIB moyen par habitant = 16 667 euros ; aides européennes dans les RUP / an/habitants = 1750 euros ; la part des activités des populations dans les RUP= 2,5% agriculture, 7% industrie, (BTP= 8,5%), 82% services ;

Méthode : schéma : Un espace ultramarin : la Guyane française ; localisation des RUP+ PTOM. Schéma ou organigramme de l'organisation des territoires ultramarins.

Questions à se poser sur le sujet :

- **Comment les territoires ultramarins des États de l'UE gèrent-ils les effets de la distance**, de la discontinuité géographique et de l'insularité ? Quelles sont leurs spécificités socio-économiques ? Parviennent-ils à composer avec ces **handicaps** ? A les transformer en **atouts** ? A les **surmonter** ponctuellement pour assurer les **bases de leur développement** ?
- **Quels types de relations s'établissent entre les territoires ultramarins et l'Union européenne** ? Quelles sont les politiques menées par Bruxelles à l'égard des RUP et des PTOM ? Quelles aides au développement l'UE leur accorde – t- elle ?
- **Quel est le positionnement des territoires ultramarins des États de l'UE dans leur « aire régionale » ?**

Fiche technique sur la Guyane :

Guyane : Un développement sous contraintes

Continent Amérique du Sud

Coordonnées 4° E • 53° O Superficie

91 000 km²

Terres : 98 %

Eau : 2 %

Côtes 378 km

Frontières 1 183 km

Altitude maximale 851 m (Bellevue de l'Inini) Altitude minimale 0 m

Plus long cours d'eau **Maroni** (520 km)

Plus importante étendue d'eau **Lac de Petit-Saut** (350 km²)

Climat subtropical = quatre saisons :

- la grande saison des pluies, d'avril/mai à mi-août;
- la grande saison sèche, de mi-août à novembre;
- la petite saison des pluies, de novembre/décembre à janvier/février;
- la petite saison sèche appelée aussi « petit été de mars » en février/mars.

La Guyane est **l'une des régions les plus humides au monde** variant de 2 000 mm à 4 000 mm par an

Ressources naturelles: Bois, or, bauxite, diamant, kaolin, manganèse, platine, niobium, tantale (utilisés pour les alliages d'acier)

La Guyane = **96 % d'une forêt équatoriale** dont la plus grande partie est une **forêt primaire**.

Les **principales agglomérations = en bord d'océan**. Les trois plus grandes sont :

- Cayenne, = 126 000 habitants.
- Kourou
- Saint-Laurent-du-Maroni, troisième ville de la Guyane,

Synthèse

Une petite économie à la croissance exceptionnelle

- La Guyane présente les caractéristiques d'une petite économie, inégalement répartie sur un grand territoire. Sa population est estimée à 209 000 habitants au 1er janvier 2007, soit seulement 11 % de celle des quatre départements d'outre-mer, ou 0,3 % de l'ensemble formé par la France métropolitaine et les Dom.
- Une trentaine d'agglomérations françaises sont plus peuplées que la Guyane. Son poids économique est encore plus faible, le produit intérieur brut ne dépassant pas 9 % de celui des quatre Dom, ou 0,16 % de l'ensemble national.
- Le développement de cette petite économie se joue dans la confrontation entre deux dynamiques exceptionnelles : une très forte expansion économique et une croissance démographique parmi les plus élevées au monde. En effet, de 1993 à 2006, le PIB guyanais a progressé de 3,9 % par an en termes réels, contre 2,2 % par an en moyenne nationale. Sur les vingt-six régions françaises, seule la Réunion affiche une croissance en volume supérieure (4,4 % par an). L'expansion est également élevée au regard des pays voisins, la croissance annuelle moyenne pour l'Amérique latine et les Caraïbes étant de 3 % dans les années 1990. Mais en un peu plus d'une cinquantaine d'années, la population guyanaise a été multipliée par 8, quand celle de la France métropolitaine progressait de 48 %. Si l'augmentation de la population constitue ainsi un important défi, elle s'accompagne de l'essor d'un tissu productif davantage diversifié pouvant ouvrir la voie à un développement plus autonome.

Le défi démographique

- Les immigrés formaient 29 % de la population guyanaise en 2005. L'indice conjoncturel de fécondité s'élève à 3,9 enfants par femme, soit un niveau correspondant à celui d'Haïti mais qui dépasse nettement celui des pays voisins(1).

- La fécondité élevée s'accompagne d'une extrême jeunesse de la population, 43 % des habitants ayant moins de vingt ans. Avec le maintien des dynamiques actuelles de fécondité, mortalité et migrations, la population guyanaise atteindrait 424 000 personnes en 2030. De même, selon toutes les estimations, la population resterait très jeune, les moins de vingt ans formant plus de 40 % de la population en 2030.
- Le défi de l'accroissement démographique demeurera donc important dans les années à venir. Quelques chiffres en donnent la mesure : entre 2005 et 2006, le nombre d'élèves du primaire a progressé de 5,7 % et 3 300 actifs supplémentaires se sont présentés sur le marché du travail.

Des progrès sociaux mais pas de rattrapage

- Dans ce contexte exceptionnel, la Guyane présente plusieurs ambivalences sur le plan des indicateurs sociaux. À l'horizon de plusieurs décennies, le PIB par habitant et le revenu par habitant progressent, les conditions de vie s'améliorent comme l'attestent l'allongement de l'espérance de vie, le meilleur équipement des logements, etc. Ces améliorations se heurtent toutefois à deux limites. Tout d'abord, des reculs sont possibles à court terme : de 1993 à 2006, le revenu par habitant a pratiquement stagné, ne progressant en valeur réelle que de 0,1% par an.
- D'autre part, les progrès moins rapides qu'ailleurs en France se traduisent par un accroissement des écarts avec la France métropolitaine comme avec les autres Dom. Le revenu par habitant était inférieur de 52 % à celui de la France métropolitaine en 2006, cette différence s'étant légèrement accentuée dans les années 1990. En 2006, la proportion de bacheliers par génération n'était que de 37 % en Guyane, contre 64 % en moyenne nationale et avec un retard important vis à vis de chacun des trois autres Dom(2). La très forte croissance démographique s'est accompagnée d'une progression de l'emploi mais aussi du chômage. Celui-ci touchait 20,3 % des actifs de Guyane en 2007 contre 8,1 % en France métropolitaine.

Une croissance un peu plus autonome

- Comme les autres départements d'outre-mer, la Guyane a évolué vers une croissance un peu plus autonome. L'augmentation de la population, le rattrapage du SMIC et l'alignement des prestations sociales ont développé le marché intérieur. Les entreprises ont un taux d'investissement très élevé, de 28 % par an sur la période 1993 à 2006, de 10 points au-dessus de la moyenne de France métropolitaine. La forte croissance économique compense les handicaps que subissent les entreprises moyennes : leurs indicateurs de rentabilité sont au-dessus de la moyenne métropolitaine. La montée du tertiaire et le développement d'une production locale industrielle tendent à réduire la propension à importer : les importations représentaient 73 % de la production locale de biens en 2003, contre 79 % dix ans plus tôt.
- L'emploi public pèse d'un poids important en Guyane, plus encore que dans les trois autres Dom ou la plupart des petites économies. Les trois fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière) emploient 44 % des salariés contre 21 % en France métropolitaine, et versent plus de la moitié de la masse salariale. Il n'empêche que sur le long terme, le tissu productif s'est diversifié et rapproché de la moyenne. En 2005, la part d'emploi agricole est identique en Guyane et en France métropolitaine (4 %). L'administration, la santé et l'action sociale représentent 47 % des emplois en Guyane contre 31 % en France métropolitaine.
- L'industrie s'est développée en Guyane alors que ses effectifs baissaient en France métropolitaine. Elle emploie désormais 12 % des travailleurs de Guyane, contre 16 % en France métropolitaine. Enfin, le poids de l'activité spatiale dans l'économie a diminué de l'ordre de dix points en dix ans, traduisant une diversification en bonne voie de l'activité locale.

Le besoin de nouveaux relais de l'emploi

- Plusieurs filières économiques souffrent néanmoins de difficultés, souvent identifiées. L'agriculture, l'exploitation des ressources naturelles (pêche, bois, or) sont pénalisées par l'insuffisante modernisation et la concurrence de l'informel. L'activité et l'emploi des entreprises de construction se situent en deçà des besoins induits par la croissance démographique et celle

du parc des logements. Un autre handicap réside dans la faiblesse du commerce et des services marchands aux particuliers.

- Le commerce de détail, le commerce automobile, les services personnels, les activités financières et immobilières sont moins représentées que dans chacune des autres régions françaises. Ces activités ne représentent que 9 % des salariés contre 16 % en moyenne nationale. La formation professionnelle, le renforcement de l'attractivité des villes ne permettraient-ils pas de faire de ces activités tertiaires un levier plus efficace pour des créations d'emplois ? De même, un enjeu central pour la Guyane réside dans la mise en valeur et la préservation de son exceptionnel patrimoine naturel et culturel.
- Notes de bas de page

1 - *L'indice conjoncturel de fécondité est ainsi de 2,3 enfants par femme au Brésil, 2,5 au Suriname et 2,7 au Guyana (Ined, Tous les pays du monde, Population et sociétés n° 436).*

2 - *Elle était de 52 % à la Réunion, 59 % en Guadeloupe, 63 % en Martinique.*

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=25&ref_id=13479

Territoire amazonien d'Amérique du sud, la Guyane bénéficie d'un climat équatorial extrêmement stable où la pluviométrie et l'ensoleillement annuels sont comparables à ceux de la Martinique. Le tourisme en Guyane connaît une croissance moyenne de 4,2% par an depuis 10 ans essentiellement due au tourisme d'affaire. Représentant actuellement 6,7% du PIB marchand et 6,9% de l'emploi, le tourisme constitue véritablement l'un des piliers d'un développement économique axé sur : la biodiversité, le tourisme scientifique et la multi-culturalité des populations.

En quoi les territoires ultramarins sont-ils si originaux et si divers face aux logiques européennes de développement ?

Très loin des limites conventionnelles de l'Europe, des territoires appartiennent à des États de l'UE et pour certains d'entre eux (les RUP) relèvent du droit et des aides communautaires.

I. Les territoires ultramarins sont des espaces originaux marqués par l'insularité et l'éloignement

A. Des espaces éloignés aux sociétés multiculturelles :

Voir schéma et croquis des territoires ultramarins

Un espace lointain :

- **Cœur européen, constitué par les 27 États** membres avec les régions ultra-périphériques (RUP).
- **Les pays et territoires d'outre-mer (PTOM)**, composés de territoires insulaires, à l'exception de la Guyane, appartenant à des États de l'Union européenne, mais entretenant des relations différentes vis-à-vis de celle-ci.
- **79 États indépendants en développement dits ACP**, car situés en Afrique, dans la Caraïbe et le Pacifique, ayant un partenariat privilégié avec l'Union européenne.

Des territoires nombreux et variés : régions ultrapériphériques (RUP)

- **Les Açores et Madère** pour le Portugal, les **Canaries** pour l'Espagne et les **quatre départements et régions d'outre-mer (DROM) pour la France** (Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion) forment les sept RUP, dans la zone euro, partie intégrante du territoire communautaire.
- **Les pays et territoires d'outre-mer (PTOM)** : Relevant du Royaume-Uni, de la France, des Pays-Bas et du Danemark, les PTOM ne sont qu'associés à l'Union européenne et la législation européenne ne s'y applique pas. Leurs ressortissants disposent de la citoyenneté européenne. Ils votent aux élections des représentants au Parlement européen et sont éligibles.
- Des **espaces disséminés dans les trois plus grands océans, le Pacifique, l'Atlantique et l'Indien**, ce qui limite beaucoup les relations entre eux.

Des sociétés pluriethniques et pluriculturelles, héritage de l'histoire

• **Sociétés diverses produites de processus historiques très différents :**

- Les îles atlantiques = conquises par les Européens dès la période des grandes découvertes au XV^e siècle. (Canaries + Açores par les royaumes ibériques, puis les Européens s'approprient une bonne partie des îles Caraïbes) = **points stratégiques sur les grandes routes maritimes mondiales des relais de l'expansion européenne dans le monde + zone d'exploitation des ressources.** (Produits tropicaux surtout le sucre)
- **Le reste des conquêtes** = conséquence des **explorations européennes** + de la **rivalité entre les grandes puissances**, = présence du drapeau national sur le plus d'espaces possibles. Cf. France = propriétaire des TAAF (Terres australes et antarctiques françaises) intéressant potentiel en termes de ressources naturelles.

• **Des populations d'origines diverses :**

- **cf. zone caraïbe** = populations autochtones presque entièrement décimées (à l'exception de la Guyane) + colons blancs venus d'Europe + esclaves africains déportés pour y travailler.

- **Cf. Les îles de l'océan Indien** (la Réunion en particulier) suivent un parcours similaire : depuis l'abolition de l'esclavage, accueil des populations d'origines ethniques très diverses venues du sous-continent indien.
- **Cf. les îles pacifiques**, colonisées plus tardivement et qui ont largement conservé leurs populations autochtones (Polynésiens, Mélanésiens, Wallisiens, etc.) + colons européens venus s'y installer (Caldoches en Nouvelle-Calédonie).

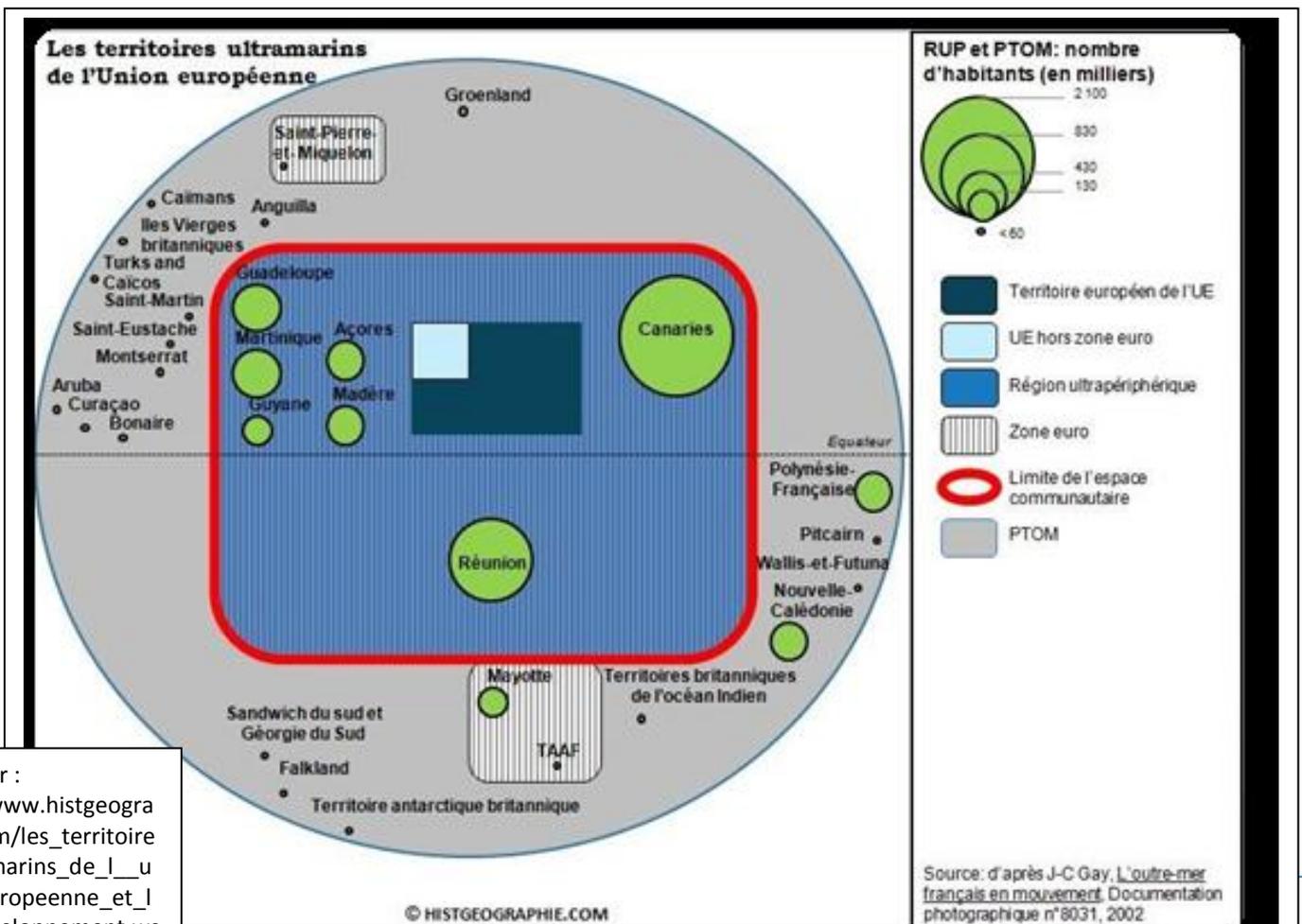
Donc des sociétés plus ou moins pluriethniques, multiculturelles et métissées en particulier dans les Antilles et à la Réunion. Unies par l'insularité + le même sentiment d'appartenance à cet espace insulaire, + formes de culture communes (langue créole dans les Antilles), même si des clivages persistent.

B. Des espaces en grande partie tropicaux ou subtropicaux

- **Hormis les Açores et St Pierre et Miquelon, l'outre-mer européen** = situé dans la zone intertropicale : climat doux ou chaud toute l'année. La température toujours élevée de l'océan permet le développement de récifs coralliens et de lagons et de plages de sable blanc, devenues aujourd'hui une ressource touristique majeure.
- **Le relief souvent difficile** (nature volcanique et récente) = des contrastes paysagers forts, entre côte au vent et côte sous le vent : cf. Antilles et à La Réunion. Plusieurs aléas = les cyclones, les séismes, les éruptions volcaniques ou les épisodes de fortes pluies, pouvant avoir des conséquences catastrophiques.

C. Des espaces « insulaires »

- Insularité, discontinuités, distances, trois mots qui caractérisent ces territoires :
- **Des ensembles d'îles, souvent très petites, à l'exception de la Guyane** (continentale mais bordée par la mer sur un de ses côtés et par la forêt amazonienne sur ses trois autres côtés, qui constitue une véritable discontinuité l'isolant nettement).
- **Des régions ultrapériphériques avec des contraintes majeures** : nécessaire traversée d'un océan ou d'une partie d'océan pour y accéder (coûts de transport élevés + faiblesse des relations avec l'extérieur).
- Dimension réduite explique l'exiguïté des marchés intérieurs et la difficulté pour se développer.



Aller voir :
http://www.histgeographie.com/les_territoires_ultramarins_de_l_union_europeenne_et_leur_developpement.ws

II. Mais leurs atouts et leurs handicaps sont divers

A. Des atouts nombreux :

- **Des ressources nombreuses :**

Cf Les Canaries, Madère et les Açores : canne à sucre, vigne, banane, forêt guyanaise, matières premières minières....

Richesses paysagères : îles paradisiaques, ensoleillement, beautés naturelles cf Polynésie.

- **Des atouts économiques :**

Interfaces intéressantes avec les pays du sud en développement ou les pays émergents proches.

Pôles de développement et d'attractivité dans ces régions du monde. CF. La Guyane est ainsi frontalière du Brésil, pays émergent, mais aussi du Suriname, un des pays les plus pauvres de la zone Caraïbe.

Possibilité de dominer des zones économiques exclusives de plusieurs millions de km² (pour la France en particulier, très riche en DROM-COM)

Présence de paradis fiscaux et de législation favorables qui drainent les investisseurs.

B. Des handicaps divers mais le plus souvent structurels :

La mise en évidence d' « handicaps structurels » par la législation européenne.

- **Au niveau européen, en 1989, était adopté un Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité des départements d'outre-mer (POSEIDOM)**, suivi en 1991 du **POSEIMA**, concernant les Açores et Madère, et **POSEICAN** pour les Canaries. Le **concept « d'ultra périphéricité »** apparaissait pour appréhender la situation des régions bénéficiaires des **POSEI**, qu'on appela dorénavant régions ultrapériphériques.
- Depuis 1997, **le traité d'Amsterdam reconnaît les « handicaps structurels » des RUP**, renforçant l'approche développée par l'Union européenne depuis 1989. L'exiguïté et l'isolement doivent donc être compensés par des politiques européennes spécifiques.

Des économies fragiles très extraverties (rôle de l'insularité et de l'éloignement) :

Difficulté de développement industriel, inégalités de développement régional, agriculture souvent de plantations, rôle pléthorique du tertiaire.

III. Et les obligent à des choix particuliers de développement face aux logiques européennes.

A. Les logiques variées de développement et leurs limites

L'UE entretient des relations centre/périphérie avec ces territoires ultramarins : 1er cercle : RUP / 2ème cercle : PTOM

- ✓ Ces espaces périphériques ont dvpt < à celui de l'UE :
- ✓ IDH des RUP < à la moyenne de l'UE (sauf pour Les Canaries) ;
- ✓ PIB par habitant < à la moyenne de l'UE (surtout aux Açores, à la Réunion et en Guyane),
- ✓ Taux de chômage > à celui de l'UE (surtout dans les RUP françaises, où le mode de calcul est
- ✓ différent de celui utilisé ailleurs)

NB : territoires proches de l'UE s'en sortent globalement

L'intégration à l'UE étant un véritable enjeu : l'UE organise des aides grâce aux fonds structurels

- **les territoires ultramarins bénéficient des fonds structurels européens**, qui financent partiellement : nombreuses grandes infrastructures (aéroports, autoroutes, ports...), soutiennent **l'agriculture, la pêche et l'emploi, notamment en améliorant la formation de la main-d'oeuvre**. Ces aides visent à compenser le handicap que constitue leur isolement et leur éloignement du territoire de l'Union européenne.

- **Les RUP produisent de moins en moins** (agricultures en crise, industrie très faiblement développée) et misent beaucoup sur le tourisme. Leur poids économique est très inégal: les Canaries ont un PIB supérieur de 20% au PIB des quatre DROM réunis, pour une population presque égale.
- **L'euro n'y est pas en circulation**, à l'exception de Saint-Pierre-et Miquelon Mayotte et des Terres australes et antarctiques françaises. Ils ne comptent qu'un million d'habitants environ, disséminés sur des dizaines de petites îles, parfois très isolées au cœur de l'océan Pacifique ou dans le sud de l'océan Atlantique. En matière d'aides, les PTOM sont moins favorisés que les RUP, car ils n'ont pas accès aux Fonds structurels européens. Ils bénéficient cependant du Fonds européen de développement (FED) plus faible et des prêts de la Banque européenne d'investissements (BEI).
- **Aux RUP** : Des aides apportées aux RUP par l'UE au titre des « **handicaps structurels** » définis par le **traité d'Amsterdam (1997)**, repris par le traité de Lisbonne (2007). Bénéficient surtout du **FEDER + FSE** (fonds social européen) + **FEOGA** pour agriculture. Aide aussi pour **construction d'infrastructures**. **But** : compenser les handicaps (éloignement, isolement, risques, dépendance économique...) afin de soutenir ou protéger certains secteurs économiques et de financer des aménagements (route des Tamarins à La Réunion) = **Au final 288euros/hab/an**

Aux PTOM : Seulement associés.

- Des **financements moins importants** (aides du Fonds européen de développement, un instrument créé au départ pour les pays ACP) pour les **PTOM dans la mesure** où ils ne font pas partie de l'UE (d'où le choix de Mayotte de devenir un DROM donc une RUP)
- **Pour la période 2008-2013, un montant de 286 millions d'euros** leur a été alloué sur une enveloppe totale de 22,7 milliards d'euros, soit 1,25 % du montant total du FED. La situation des TOM au sein de l'UE est en cours de révision, car l'actuel partenariat expire fin 2013. = **Au final 37/hab/an**
- Attention : effet pervers, baptisé le « syndrome hollandais » avec un essor des secteurs protégés (services publics, BTP, énergie, télécoms...) et une certaine atonie des secteurs non protégés (tourisme, agriculture, extraction minière...).
- **Les transferts publics entraînent une augmentation des revenus** et de la **demande intérieure**, mais les secteurs exposés, soumis à la **concurrence internationale**, ne peuvent la répercuter sur les prix alors que les produits utilisés (denrées alimentaires, produits manufacturés) augmentent. Les **bénéfices baissent** et ne permettent pas une forte augmentation des salaires, qui deviennent donc plus inférieurs à ceux des secteurs protégés, ce qui détournent les actifs de ces métiers, pâtissant d'une crise du recrutement et d'un niveau de formation médiocre. **Les exportations déclinent** car les secteurs exportateurs, dont le tourisme qui est une exportation de service, ne sont plus compétitifs par rapport à leurs concurrents étrangers.

Un développement divers tournés vers l'UE

Des îlots de prospérité attractifs

- **Îlots de prospérité proches d'espaces en développement**, ils attirent des immigrants pauvres en quête d'un travail bien rémunéré ou d'un meilleur niveau de vie (l'immigration clandestine est ainsi un problème important pour Mayotte, petite île des Comores devenue en mars 2011 le cinquième département d'outre-mer français, mais aussi pour les Canaries).
- **Où qu'ils soient, les RUP et les PTOM ont un IDH supérieur à Etats** et territoires qui les entourent : dans les Caraïbes, les RUP et les PTOM français, britanniques et néerlandais ont un IDH supérieur à 0,9, ce qui n'est pas le cas d'Haïti (0,54) ou de la République dominicaine (0,77).
- **Le paradoxe des territoires ultramarins est qu'ils constituent malgré tous des îlots** de prospérité par rapport à leurs voisins plus proches. L'Union européenne et les États européens qui les possèdent ont en effet investi des **sommes importantes dans les îles sous forme de**

développement des infrastructures locales et des services publics, mais aussi sous formes d'aides sociales (RSA versé par la France pour pallier des taux de chômage de 20 à 30 %).

- **Ces territoires ultramarins constituent de mini-interfaces Nord-Sud**, mettant en contact des territoires développés appartenant aux pays du Nord et des territoires en développement appartenant aux pays du Sud.
- **MAIS : Une faible intégration régionale**

Des liens assez faibles avec les Etats et territoires aux alentours :

- des **échanges commerciaux minoritaires dans l'aire régionale** (des Etats souvent peu solvables et produisant à moindre coût)

- pas **d'intégration aux organisations régionales** (les RUP et les PTOM sont des territoires relevant directement ou indirectement de l'UE)

- Pour **les territoires proches de l'UE comme Canaries, Madère, les Açores**, c'est aussi une **porte d'entrée** de l'espace Schengen.

- Mais ce sont aussi des terres « d'émigration » : les migrants issus de ces territoires forment aujourd'hui en Europe d'importantes communautés qui gardent des relations avec leur territoire d'origine.
- **Une structure économique insuffisamment développée et tournée vers la métropole**
- Des liens qui restent forts et importants avec l'UE et la métropole : la métropole est systématiquement le **partenaire commercial privilégié pour les échanges** (60% des importations martiniquaises et 79% des exportations martiniquaises), viennent ensuite les Etats européens : pas de taxes douanières.
- **Les territoires ultramarins de l'Union européenne ont un PIB par habitant de 30 à 50 % inférieur** à celui de leurs métropoles européennes. Il y a cependant des exceptions notables : paradis fiscaux comme les îles Caïman qui présentent un réel intérêt pour l'Union européenne, malgré leur mauvaise image.
- Mais les **territoires d'outre-mer vivent généralement sous perfusion et dans une dépendance presque totale vis-à-vis des métropoles** (les aides représenteraient 60 à 80 % du PIB des TOM français)

Agriculture

- **L'économie de plantation** puis les **cultures d'exportation** base du développement des îles Caraïbes et des îles de l'océan Indien.
- Cette structure agricole aujourd'hui disparue ou en perte de vitesse est durement concurrencée par les pays en développement proches qui disposent d'une main d'œuvre aux salaires plus bas. Les **cultures vivrières** étant insuffisantes pour nourrir la population, les importations sont importantes.

Industrie

- **L'industrie est en général sous-développée** (à l'exception de quelques raffineries pétrolières et de la base de Kourou en Guyane ou la production de Nickel en Nouvelle Calédonie = 5% de la production mondiale). Et même si le secteur tertiaire se développe en ville, il ne peut faire face au nombre de sans-emplois.

Tourisme

- **Une forte attraction touristique** : Des touristes essentiellement européens (d'abord des nationaux) puis quelques touristes venant des Etats développés proches (touristes venus des Etats-Unis dans les RUP et les PTOM des Caraïbes).
- Pour les autres provenances perte de parts de marché : = Destination chère, mauvais rapport qualité/prix, peu d'activités, accueil pas tjs bon, pb des conflits sociaux, grèves, coût de vie locale très élevé

B. Le développement durable au cœur des nouvelles politiques ?

- **Les principaux atouts des îles ne sont pas toujours suffisamment exploités.** Dans sa politique de **rééquilibrage des inégalités entre les métropoles et les territoires d'outre-mer**, l'Union européenne ambitionne d'y développer des activités durables et les échanges régionaux (même si ces derniers sont de nature inégalitaire).
- L'objectif est aussi de **protéger et de valoriser un riche patrimoine naturel et historique**, de même qu'un **patrimoine culturel et artistique unique**. Dans cette optique, l'avenir de beaucoup de territoires ultramarins semble être lié à un développement de **filières touristiques** qui constituent déjà **d'importantes ressources économiques pour beaucoup d'îles tropicales**. Le **tourisme vert** est une piste intéressante. L'idée est de concilier le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des sociétés avec la préservation d'un environnement fragile, limité en superficie et convoité. Nous sommes ici clairement dans la définition du **développement durable d'espaces fragiles**.
- Les **principaux atouts** des îles ne sont pas toujours suffisamment exploités.
- Dans **sa politique de rééquilibrage des inégalités entre les métropoles et les territoires d'outre-mer**, l'Union européenne ambitionne d'y développer des activités durables et les échanges régionaux (même si ces derniers sont de nature inégalitaire).
- L'objectif est aussi **de protéger et de valoriser un riche patrimoine naturel** (parcs nationaux) et historique, de même qu'un patrimoine culturel et artistique unique. Dans cette optique, l'avenir de beaucoup de territoires ultramarins semble être lié à un développement de filières touristiques qui constituent déjà d'importantes ressources économiques pour beaucoup d'îles tropicales. Le **tourisme vert est une piste intéressante. L'idée est de concilier le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des sociétés avec la préservation** d'un environnement fragile, limité en superficie et convoité. Nous sommes ici clairement dans la **définition du développement durable d'espaces fragiles.(menace sur les massifs coralliens)**
- **Problème de la pollution liée à l'activité agricole dans les Antilles** ex : Guadeloupe et Martinique cf. pesticide utilisée dans les bananeraies.

SEANCE DE CONCLUSION : UNE EUROPE OU DES EUROPEES ?

I. Un espace géographique, économique et politique défini par l'Histoire

Une apparente réalité géographique

- Limites géographiques
- Réalité physique et climatique
- Des populations diverses et inégalement réparties

Une réalité culturelle et politique

- Une culture judéo-chrétienne mais aussi héritée des Grecs et des Romains
- Une culture des lumières
- Une histoire commune : guerres, état-nation, démocratie et des limites données par l'Histoire

Un ensemble économique et social

- Des ressources exploitées
- Une richesse économique reposant sur l'industrie et l'agriculture mais aussi sur un commerce florissant
- Un modèle social

II. ..qui tente de s'unir et ainsi de créer une Europe

Des tentatives anciennes qui se multiplient au XXème siècle

- Des tentatives d'union anciennes : l'Empire romain, Charlemagne, Saint Empire..
- La CEE
- L'Union Européenne

Une volonté de créer une puissance économique

- Une organisation économique : les institutions de l'Union
- Des politiques économiques communes
- Un espace économique unique

Puis une entité politique

- Des tentatives d'organisation politique
- Un approfondissement de l'union
- Des positions communes

III. Mais l'Europe reste fragmentée et habitée par des aspirations divergentes sur son devenir

Une fragmentation croissante

- Une politique d'élargissement qui crée une Europe à plusieurs vitesses
- La fin de la guerre froide et la fragmentation de l'Europe malgré l'intégration de nouveaux états
- Des fragmentations internes : régionalisme et autonomie

Des dynamiques économique et sociale diverses

- Des statuts économiques et sociaux divers
- Des dynamiques de croissance diverse
- Une carte économique faite de centres et de périphéries

Des aspirations divergentes face à la mondialisation

- Désaccord sur les politiques face à la mondialisation
- Divergences des politiques face aux grands enjeux européens : migration, législation sociale et organisation politique
- Divergences sur la conception de l'Union : élargissement, supranationale ou Europe des états ?

De l'espace européen aux territoires de l'Union européenne

Objectifs UE : **réduire les écarts et les inégalités socio-spatiales** entre les territoires européens. Donc 80 % de son budget pour cela .

Europe = un continent aux limites floues, fondamentalement partagé entre unité et diversité.

1. Europe, « Europes »: un continent entre unité et diversité

Une unité qui repose sur l'identité européenne : populations et liens

Définition culturelle : Ces valeurs

Définition géographique du continent européen :

Diversité politique : résultat d'une histoire chaotique

2. L'Union européenne : frontières et limites, une union d'États à géométrie variable

Un morcellement récent des frontières intérieures

Un espace attractif en expansion mais des élargissements qui font débat

Une Union européenne à « géométrie variable »

Les quatre autres États fondateurs (

L'Union européenne = plutôt une Europe des nations,

La réforme de ses institutions, nécessaire dans le cadre d'une Europe à 27,

3. Disparités et inégalités socio-spatiales : l'action de l'Union européenne sur les territoires

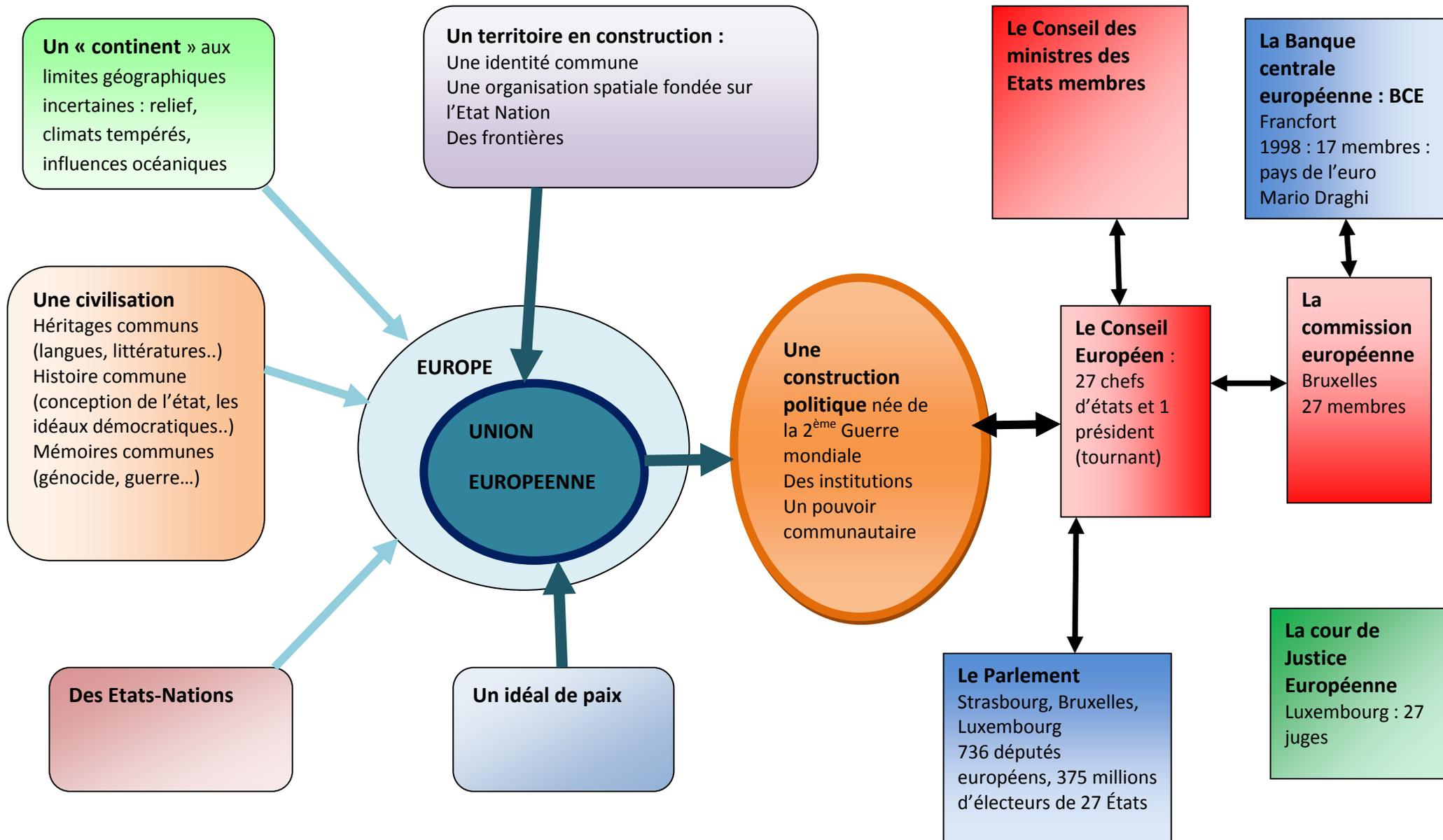
Réduire les inégalités socio-spatiales entre les États

Un certain nombre d'États européens connaissent en effet des difficultés :

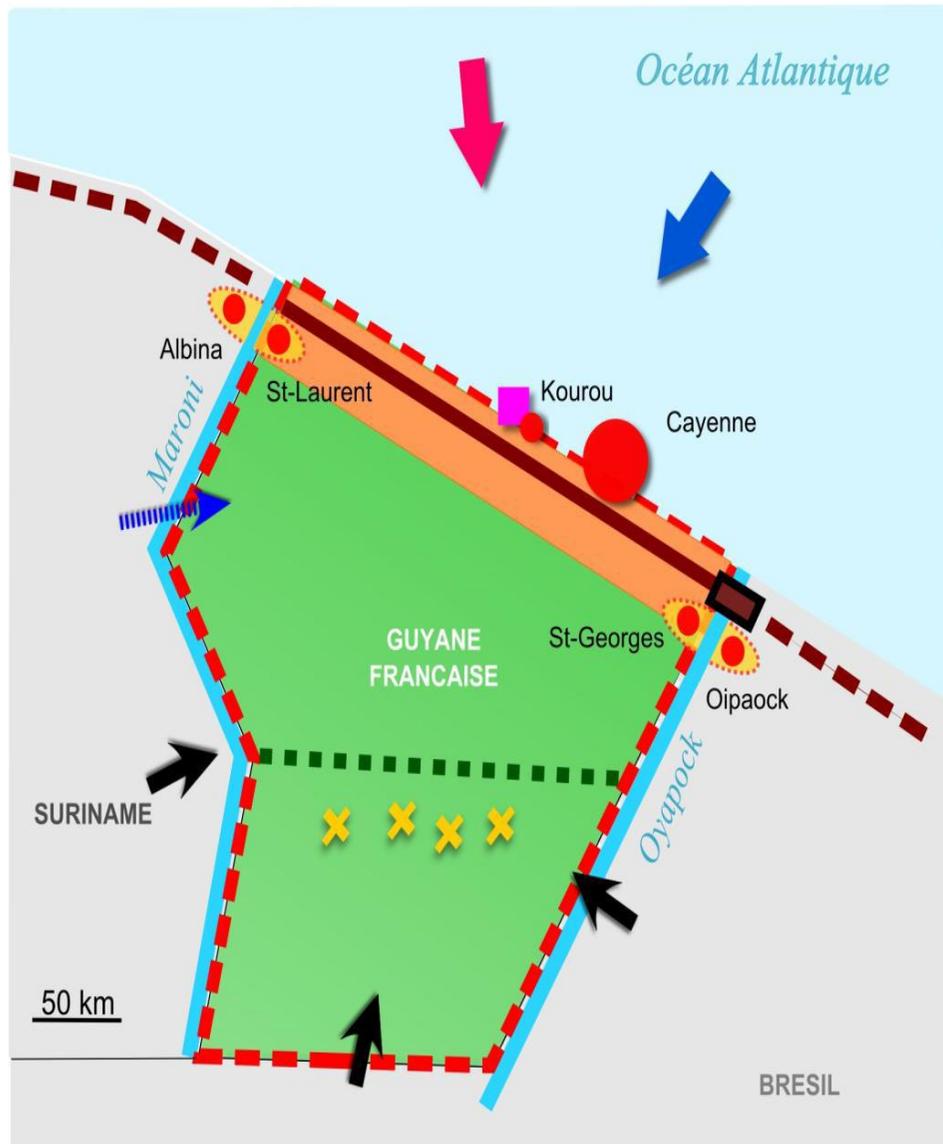
Réduire les écarts de développement entre les régions européennes et à l'échelle locale

Croquis des centres et des périphéries de l'UE

Grandes étapes historiques de la construction de l'Europe :



La Guyane française : insularité et enclavement d'un territoire ultramarin européen



1. Un territoire français et européen coupé de son environnement proche

Un enclavement institutionnel

- Une Région Ultra Périphérique de l'Union Européenne (un DROM français)
- Limite nord du Parc National

Un enclavement économique

- Importations françaises et européennes
- Flux financiers français et européens
- "Port spatial" de l'Europe

Une concentration littorale

- Bande littorale regroupant la majorité de la population
- Principal centre
- Ville secondaire
- Forêt tropicale humide

2. Une timide intégration régionale

Des communications régionales peu nombreuses

- Principale liaison routière
- Pont en construction dans le cadre du projet routier transguyanais
- Fleuves frontaliers empruntés par les populations de deux rives
- Villes "jumelles"

Une insertion continentale par des activités illicites

- Immigration clandestine
- Trafic de drogue
- Orpaillage clandestin

Samuel Coulon/Copyleft

